

Les Amis

de L'art dans les chapelles

PARTICIPEZ À LA VIE
D'UNE MANIFESTATION EXCEPTIONNELLE ET UNIQUE EN BRETAGNE !

Les Amis de L'art dans les chapelles ont pour objectif de permettre aux particuliers qui le souhaitent de soutenir l'association L'art dans les chapelles, tant sur le plan financier que matériel.

Bulletin d'adhésion individuelle

Nom Prénom

Adresse
.....

Tél Mail

- En tant que membre individuel / 12 € pour l'année
- En tant que couple / 20 € pour l'année
- En tant qu'étudiant ou bénéficiant de prestations sociales / 8 € pour l'année

Je m'engage à régler ma cotisation :

- Par chèque à l'ordre des AMIS DE L'ART DANS LES CHAPELLES
- En espèces

Le bulletin d'adhésion ainsi que le règlement de votre cotisation sont à retourner par courrier à

Les Amis de L'art dans les chapelles, 6 quai Plessis 56300 Pontivy
ou

Annette Binkert, 22 rue Anatole Le Braz, 556300 Pontivy

En adhérant aux Amis de L'art dans les chapelles, vous bénéficiez

- Du droit de vote en assemblée générale des Amis de L'art dans les chapelles (en 2018 pour les cotisations prises en 2017) et vous prendrez ainsi part aux décisions relatives à l'avenir de l'association des Amis.
- De la possibilité d'entrer au conseil d'administration des Amis.
- De la possibilité d'entrer au conseil d'administration de L'art dans les chapelles (un candidat membre des Amis est élu lors de l'assemblée générale des Amis).
- De tarifs préférentiels pour le car des Amis lors du week-end de vernissage et d'une réduction de 10 % sur les achats de catalogues* et de multiples édités par L'art dans les chapelles.
- Par votre adhésion, vous participez financièrement à l'installation d'un artiste dans une chapelle et au OFF des Amis.

* Uniquement aux points accueil & relais informations